

Bâtiments

Evacuation des eaux

Durabilité



Mme Danièle Petoud

Municipale

M. Yolán Menoud

Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité



Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Evacuation des eaux.
- Durabilité.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du Service est réparti de la manière suivante, au 31 décembre 2021 :

Administration du Service

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2021 : 8 personnes, pour un total de 7.7 EPT, à savoir :

- 1 Chef de service à 90 %.
- 1 Adjoint évacuation des eaux à 100 %.
- 1 Chef de projets à 100 %.
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicien bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 secrétaire à 80 %.

Il est à noter que le poste de déléguée à la durabilité à 70 % a été occupée jusqu'à fin novembre 2021 et qu'il était à repourvoir au 1^{er} décembre 2021.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2021 : 28 personnes et un apprenti, à savoir :

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 10 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 30 %).

- 13 aides de nettoyage (7.80 EPT), y compris aide de nettoyage des bâtiments du ch. de Veilloud 5-7 et de la rte du Bois 2-4.
- 1 apprenti agent d'exploitation.

Exploitation des bâtiments privés

- 1 concierge bâtiments locatifs à 60 %.

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 76 rapports à la Municipalité.
- 227 contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'831 factures.
- 7 préavis.
- 363 demandes de subventions.

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5.

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

18 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.

- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement en location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex (1 appartement de fonction).
- Salle de gymnastique d'Epenex.

7 bâtiments locatifs

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11 et 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.
- Ch. de la Colline 1 (démoli en 2021).

Patrimoine immobilier	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)	141 376 703	148 058 007	148 058 007	171 866 957	171 866 957	178 026 147
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	119 663 114	126 193 621	126 193 621	151 795 171	151 795 171	155 018 791
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	21 713 589	21 864 386	21 864 386	20 071 786	20 071 786	23 007 356
1) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc						
2) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction						
3) Augmentation due à la rénovation de la piscine et à la comptabilisation de la valeur de la Grande salle dans le patrimoine administratif en lieu et place du patrimoine financier les années précédentes						
Gérance des immeubles du patrimoine financier						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de baux gérés	145	145	145	144	144	140
- dont logements	64	64	64	64	64	63
- dont garages et places de parc				4)		
- extérieures/intérieures	77	77	77	76	76	73
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4	4	4	4
4) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers						
Entretien des bâtiments du patrimoine administratif						
Année	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)			
2016	119 663 114	783 295 39	0.65			
2017	126 193 621	828 376 10	0.66			
2018	126 193 621	770 376 36	0.61			
2019	151 795 171	893 130 83	0.59			
2020	151 795 171	850 033 00	0.56			
2021	155 018 791	1 004 821 90	0.65			

Appartements en gérance

63 appartements, dont deux de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du Bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège d'Epenex – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.

MISSIONS DU SERVICE

Bâtiments – Projets et développements

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Ville, en lien avec les

études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.

- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports à la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).
- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres concernant des travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Maintenance et transformations

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.

- Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de mise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

Evacuation des eaux

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'évacuation des eaux et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'évacuation des eaux est respecté.

- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.
- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Durabilité

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique et climatique communal (PPEC).
- Participation et organisation de manifestations en lien avec la durabilité, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.

- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

Logistique

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, nouvelle toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences, de la Grande salle du Motty et de la salle des combles de l'Auberge communale.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

SECTION « BATIMENTS – PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre évoque les projets de développement ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Reconstruction de l'Auberge communale et transformation de la Grande salle

En 2021, la reconstruction de l'Auberge se poursuit avec les travaux du second œuvre. Ceci englobe, de manière générale, les travaux d'aménagement intérieur, la pose d'appareils électriques et sanitaires, ainsi que la mise en place et le traitement des divers revêtements.

A la fin du premier trimestre 2021, la Grande salle est remise au Maître de l'ouvrage. De leur côté, les aubergistes accueillent leurs premiers clients dès la mi-septembre. Dans les étages du bâtiment, les travaux de finition et de retouche se poursuivent jusqu'à la fin de l'année 2021.

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité relève et déplore le fort impact qu'a eu la situation sanitaire mondiale sur les délais et la fourniture de matériaux et des produits manufacturés, impactant ainsi la planification générale des travaux et la remise de l'ouvrage.



Grande salle du Motty © Alexandre Pilloud

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le SBED a pu mener à bien les tâches suivantes :

- Organisation de 6 séances du comité de pilotage, visant à maîtriser les coûts et la planification.
- Elaboration et finalisation du contrat de bail pour les aubergistes.
- Organisation de la remise des locaux aux aubergistes pour le 1^{er} octobre 2021.
- Participation aux séances de chantier en visant à défendre les intérêts financiers, temporels et qualitatifs du Maître de l'ouvrage.
- Contrôle des coûts relatifs aux honoraires de mandataires et aux factures d'entreprises liés à la phase d'exécution.
- Réception de l'ouvrage par corps de métier et suivi des retouches et travaux de garantie.
- Coordination des travaux et finition en lien avec le projet de réaménagement de la place du Motty.
- Etablissement des listes de retouches et contrôle de leur bonne exécution.
- Réalisation de prises de vue photographiques durant le déroulement des travaux à des fins d'archivage.

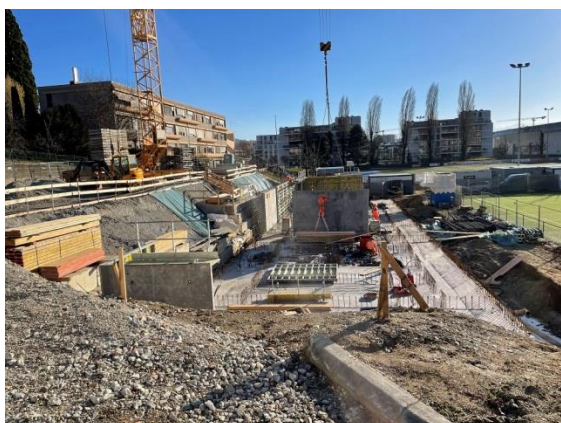


Auberge communale prise depuis la station photographique installée sur la Cure

Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

Sur la base des offres d'entreprises générales rentrées fin 2020, le SBED a rédigé le préavis de demande de crédit de construction accepté par le Conseil communal lors de la séance du 18 février 2021. Le second trimestre 2021 a été consacré à l'établissement du contrat d'entreprise et des contrats de mandataires, ainsi qu'à l'accomplissement des différentes tâches de préparation à l'exécution.

Le 5 juillet 2021, les travaux débutent par les opérations de désamiantage et de déconstruction de la buvette existante. Puis, les travaux se poursuivent dès mi-septembre par la réalisation de la fouille en pleine masse. Des mesures géotechniques particulières sont mises en place afin de garantir le maintien des talus. Fin 2021, le radier du bâtiment de la place des sports du Croset est réalisé.



Avancement des travaux de maçonnerie

De manière générale, le SBED a assuré les tâches suivantes :

- Organisation de 4 séances du comité de pilotage visant à finaliser les choix de matériaux et de types de finitions.
- Participation aux séances techniques avec les mandataires et l'entreprise, afin de représenter et défendre les intérêts du Maître de l'ouvrage.
- Suivi et validation du développement des prestations liées à la phase SIA 5 « Réalisation ».
- Suivi du projet de manière à garantir le respect des coûts et de la planification.

Rénovation des installations techniques du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton

Dans le courant de l'été 2021, les travaux de rénovation du bâtiment Pluton ont été terminés et le bâtiment a pu être mis en service pour la rentrée scolaire 2021.

Doté d'un nouveau bassin en inox, d'installations techniques entièrement renouvelées (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité), de vestiaires rénovés et réaménagés, ainsi que de locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite, le bâtiment Pluton répond ainsi aux normes actuelles en matière d'accueil d'activités sportives.



Bassin de la piscine Pluton

Rénovation et assainissement énergétique du bâtiment Mars – Site du Pontet

A la suite de l'approbation par le Conseil communal, en mars 2021, de la demande de crédit d'études pour la rénovation et l'assainissement complet du bâtiment Mars, le SBED a publié, au printemps, un appel d'offres en deux tours pour la sélection du groupement de mandataires (architecte et ingénieurs). Ce dernier sera à même de développer les études d'avant-projet et de projet pour cette rénovation. Le préavis prévoit également qu'une étude

d'avant-projet soit menée afin d'identifier les possibilités techniques et financières d'une surélévation du bâtiment, ceci afin de répondre aux besoins croissants en matière de locaux scolaires. A l'issue de cet appel d'offres, les mandataires retenus ont débuté les premières réflexions sur ce projet en automne.

Déconstruction de la bâtisse sise au chemin de la Colline 1

Dans le courant de juin 2017, la Municipalité faisait part de l'acquisition de la propriété sise au chemin de la Colline 1. Après quelques études, il s'est avéré que la surface habitable ne laissait que très peu de liberté pour y loger des activités, un accueil du public ou même un logement. L'état très avancé de vétusté ne permettait pas un assainissement optimal de la bâtisse. Un avis d'enquête pour la démolition du bâtiment a été déposé en décembre 2019. En 2020, un préavis municipal sollicitant un crédit de déconstruction a été présenté et accepté par le Conseil communal. En septembre 2021, la bâtisse a été démolie et l'aménagement paysager de la parcelle se poursuit.



Vue aérienne des travaux de déconstruction

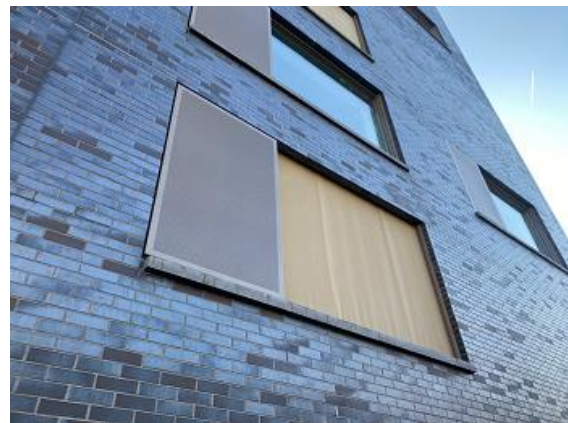


Terrain après démolition

Centre socioculturel – Transformation des ouvrants en façade et remplacement des stores du bâtiment

Après l'acceptation du préavis par le Conseil communal en février 2021, les travaux de transformation des ouvrants en façade et de remplacement des stores du CSCE se sont déroulés dans le courant de l'été 2021.

La pose d'une tôle perforée devant les ouvrants a pour but d'améliorer sensiblement le confort estival des utilisateurs en leur permettant d'ouvrir les fenêtres « à la française » et ainsi d'augmenter l'apport d'air frais dans les locaux. Enfin, le remplacement des anciens stores par des stores en toile a également permis d'améliorer la circulation d'air et de pallier à la problématique d'assombrissement des locaux en période ensoleillée.



Façade du Centre socioculturel

SECTION « BATIMENTS – MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »

Dans le cadre du budget annuel, le SBED a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Mon Repos

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Remplacement des faux plafonds des communs au sous-sol.
- Déplacement de l'armoire informatique et rénovation du câblage complet du bâtiment.
- Remplacement de la moquette des bureaux du Syndic et du Secrétaire municipal.
- Remplacement et déplacement du tableau électrique général.



Nouvelle armoire informatique

Hôtel de Ville du Motty

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Remplacement des vannes de chauffage des conduites intérieures.
- Création d'une ventilation passive et pose d'un verre au guichet du Service des finances et de l'informatique.
- Création d'un nouveau guichet d'accueil pour le Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Modification du guichet du Service des habitants.



Nouveau guichet d'accueil pour le Service des affaires sociales, familiales et du logement

Centre technique communal (CTC)

- A la suite du départ du locataire en fin d'année 2020, l'appartement de 4,5 pièces a été transformé en bureaux pour les besoins du Service de l'urbanisme. Divers aménagements ont également été effectués dans les bureaux du Service des travaux publics et de l'environnement, ainsi que dans les bureaux du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.
- Réfection de l'étanchéité du bac de rétention de la chaufferie.
- Remplacement du tableau électrique général et du tableau secondaire.



Nouvel espace du Service de l'urbanisme

Galerie du Pressoir

- Remplacement des spots existants par des modèles en led pour les expositions.

Edicule du cimetière

- Remplacement de la porte des WC publics.

Oiseau de l'Ouest – Centre de vie enfantine (CVE) Les Petits Loups

- Création d'une surélévation pour les machines à laver.
- Pose de protections de sécurité pour les enfants sur les angles et contre les murs.
- Réfection de la porte du local à poussettes.

Centre socioculturel (CSCE)

- Création de protections des mises à terre des pieds de parasols sur les terrasses des garderies.
- Entretien des parasols des terrasses.
- Pose d'une peinture aimantée pour la garderie des Moufflets.
- Entretien des jeux extérieurs des terrasses de la garderie Domino.
- Réfection du mur au-dessus du podium de la Bibliothèque.



Mur de la Bibliothèque

- Achat de 11 tables supplémentaires.
- Réfection des peintures du Centre de jeunes.
- Pose d'une barrière autour de la terrasse sud du Centre de jeunes.

Collège d'Epenex

- Remplacement de 92 vannes de chauffage thermostatiques.

Collège du Croset

- Remplacement des tapisseries dans les communs du rez inférieur et du 2^e étage.
- Pose de 3 poubelles « requin » dans la cour de récréation.
- Remplacement de l'échelle à crinoline de la salle de gym (échelle d'accès à la toiture).

Collège Croset-Parc

- Conclusion de divers contrats de maintenance.

Collèges de la Coquerellaz et APEMS

- Divers travaux de maintenance.
- Dépose de la haie de Pyracantha, pose d'une barrière et des nouvelles plantations.
- Remplacement du faux plafond du couvert extérieur de Sempa.
- Remplacement des luminaires existants par un modèle led dans les communs.
- Remplacement des garde-corps vitrés dans les salles de classe.
- Pose d'un grillage au bas des escaliers extérieurs.
- Renforcement des cloisons dans les vestiaires de l'APEMS.
- Pose de panneaux acoustiques au réfectoire de l'APEMS.



Panneaux acoustiques APEMS

Complexe scolaire du Pontet

Mars :

- Divers travaux d'entretien.
- Remplacement de stores défectueux.
- Réfection de la batterie d'entrée d'eau.
- Pose de plaques microperforées sur le caillebotis de la chaufferie.

Venus :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Fourniture et pose d'équipement réseau en vue de l'installation du WIFI.
- Remplacement de l'agencement de la salle de préparation des sciences.
- Remplacement des luminaires existants par un modèle led dans deux salles de classe.

- Contrôle des installations de gaz dans les trois salles de sciences.

Neptune :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.

Saturne :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Réfection des peintures dans le corridor de la salle de gym.
- Agrandissement du vide de passage sous le couvert situé entre l'entrée du bâtiment Saturne et le préau du Pontet.
- Fourniture et pose d'équipement réseau en vue de l'installation du WIFI.
- Création d'une douche dans le vestiaire des maîtres de la salle de gym.
- Révision des fenêtres des classes.

Mercure :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.

Jupiter :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Réfection de la batterie d'entrée d'eau.
- Remplacement de l'appareillage électrique des salles de classe.
- Remplacement des luminaires par un modèle led dans trois salles de classes et dans la salle des travaux manuels.
- Restauration des appareils ménagers de la cuisine JC1.

Temple

- Divers travaux de maintenance.
- Restauration des ferrures de soutien de la cloche n° 2.
- Rénovation de la boucle inductive pour les malentendants.

Bâtiments locaux

Chemin de Veilloud 5-7 :

- Rénovation d'un appartement.

Route du Bois 2-4 :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture sur le bâtiment Bois 2-4.

SECTION « DURABILITE »



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable connaît un succès grandissant depuis plusieurs années, notamment pour l'achat d'appareils électroménagers, d'abonnements de transports publics, ainsi que de vélos et voitures électriques.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par la Directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable, comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

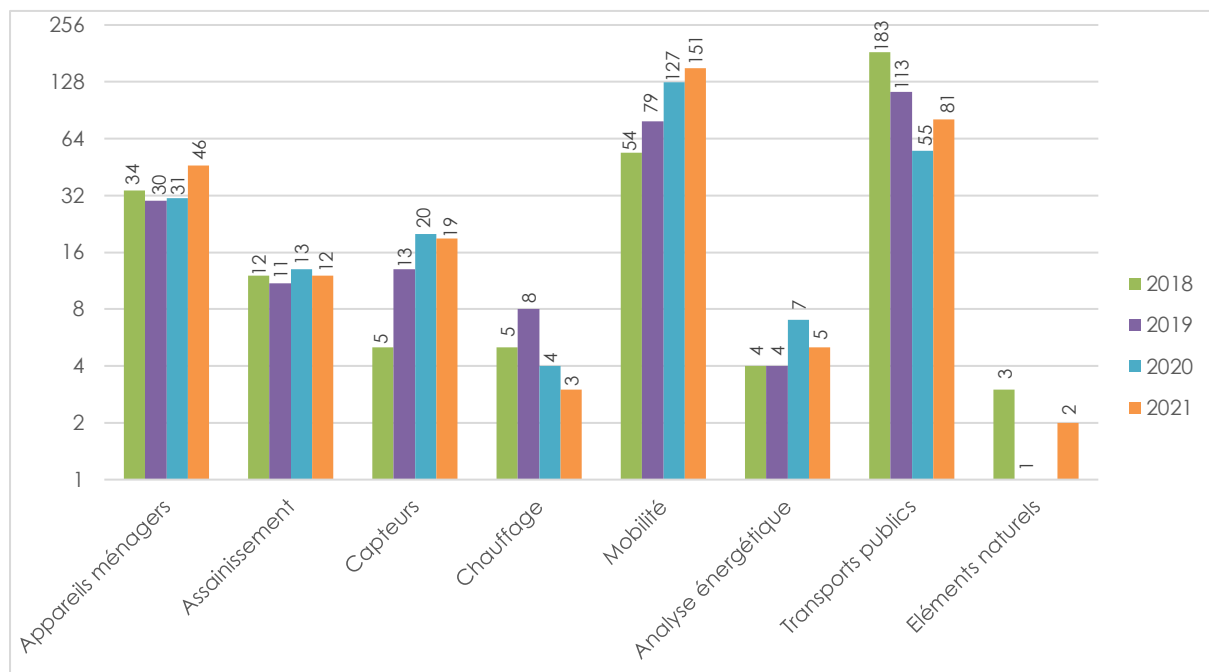
La nouvelle directive est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Le plus grand changement concerne les subventions liées à l'assainissement qui sont octroyées à la suite de l'obtention de la subvention cantonale du programme bâtiments.

Subventions octroyées en 2021



La Commission du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Appareils ménagers : 46
- Assainissement : 12
- Capteurs photovoltaïques : 19
- Capteurs solaires thermiques : 0
- Chauffage : 3
- Mobilité : 151
- Analyse énergétique : 5
- Transports publics : 81
- Eléments naturels et paysagers : 2
- Formation : 0.



Nombre de subventions octroyées entre 2018 et 2021

Cité de l'énergie



Plan climat communal

L'année 2021 a été marquée par l'adoption, par le Conseil communal, du préavis n° 2021/08 intitulé « Réalisation d'un Plan climat communal – Crédit-cadre – Réponses à divers postulats et vœux ». Ainsi, suite à l'adoption de ce préavis, la section durabilité a procédé à la sélection des mandataires nécessaires au lancement des premières études. Dès le mois de septembre, les mandataires en charge de la coordination du Plan climat et de l'élaboration des bilans carbone ont pu démarrer les travaux de récolte de données, notamment. En parallèle, un groupe technique du climat (GT Climat) a été mis sur pied avec, en son sein, les représentants des services communaux. Durant le mois d'octobre, le GT Climat a notamment pu participer à un atelier « Fresque du climat », atelier ludique et informatif permettant de comprendre les causes des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les effets et conséquences du dérèglement climatique.

Le mandataire et coordinateur du Plan climat a également effectué un travail de récolte des données et des enjeux des différents services communaux, en lien avec l'adaptation au changement climatique. Ces données permettront, en 2022, de définir les objectifs et le programme d'action du Plan climat.

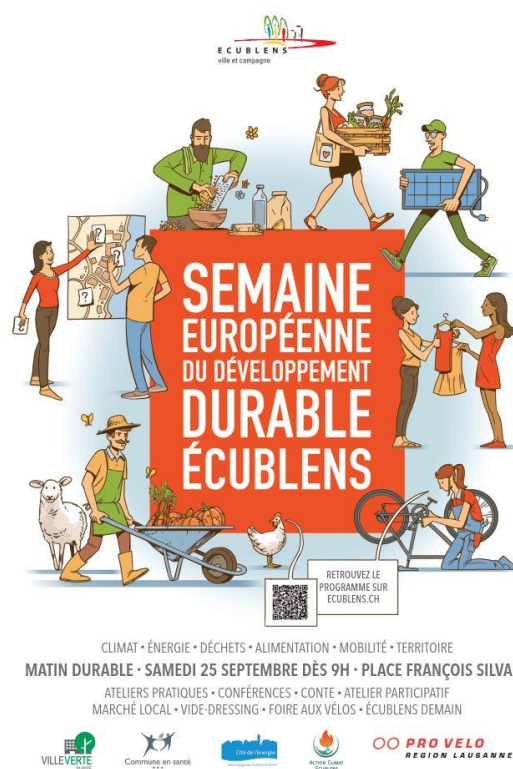
Semaine européenne du développement durable et manifestation « Matin durable »

Afin de susciter une réflexion sur nos modes de vie et ce qu'ils laisseront derrière nous, la Commune d'Ecublens, le groupe Action Climat Ecublens et d'autres partenaires ont organisé, en 2021, la Semaine européenne du développement durable à Ecublens.

Quelques ateliers, visites et conférences sur les thèmes de la biodiversité, l'alimentation et la santé se sont déroulés durant la semaine du 21 au 24 septembre 2021. Cette semaine fut ponctuée par la manifestation

publique « Matin durable » qui s'est déroulée avec succès le samedi 25 septembre sur la place François Silvant. Avec un programme riche et varié, cette manifestation a connu un succès de fréquentation, notamment aidé par une météo favorable.

Il s'agissait d'organiser un événement écoresponsable, en cherchant à maîtriser, autant que possible, l'impact écologique de la manifestation en elle-même ; principalement en la structurant autour d'une approche « zéro déchet ».



Comptabilité énergétique

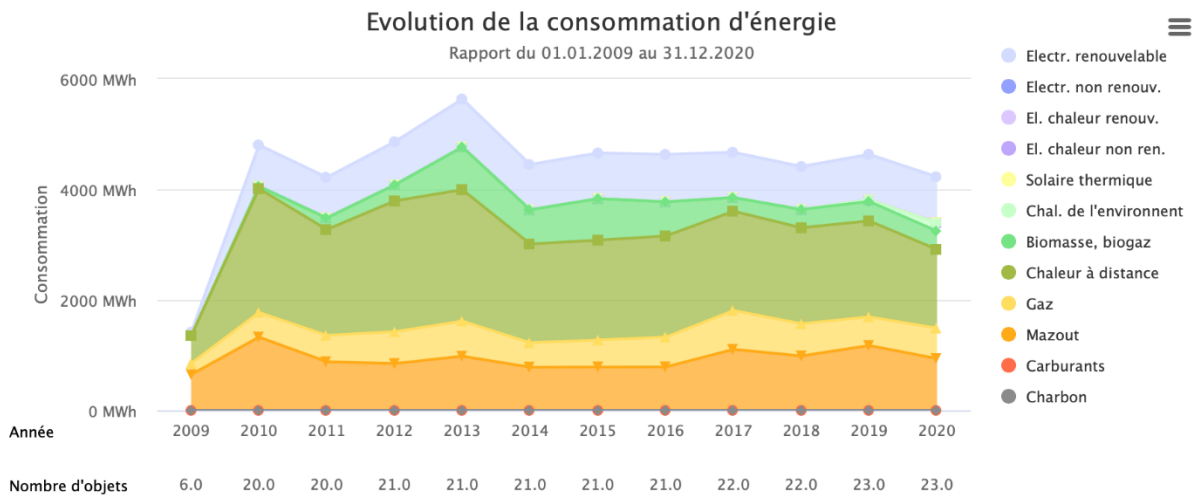
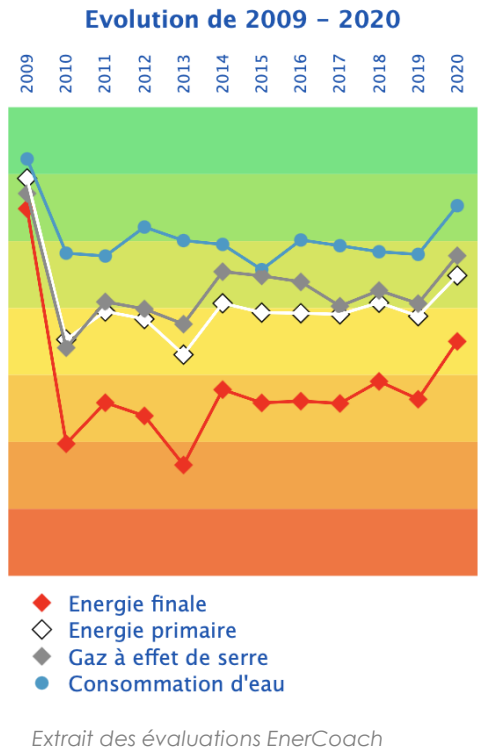
Pour assurer un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées par le patrimoine administratif et financier en vue de mieux les maîtriser, d'éviter le gaspillage et de réduire les besoins, la Commune dispose de deux systèmes de comptabilité énergétique complémentaires. Le premier, *EnerCoach*, permet d'évaluer facilement, à partir de données annuelles, les performances énergétiques des bâtiments (électriques, thermiques et hydriques) et de suivre et comparer leur évolution sur plusieurs années. Le second, *EnergO*, plus précis, sert à connaître les consommations hebdomadaires. Il permet

d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage inapproprié des équipements, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

Les consommations annuelles sont enregistrées sur Enercoach depuis 2011. Depuis 2014, en parallèle, les agents d'exploitation enregistrent toutes les semaines les données de consommation sur la plateforme en ligne Energostat. Les efforts menés en ce sens ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2013 (patrimoine administratif).

Note : les années 2008 et 2009 ne sont pas représentatives car les relevés n'ont débuté qu'en 2010 pour certains bâtiments.

L'amélioration constatée sur l'ensemble du parc bâti provient, entre autres, de la prise en compte, dès 2020, du nouveau collège Croset-Parc.



Extrait rapport EnerCoach : évolution de la consommation d'énergie pour le patrimoine administratif

Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2020

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 627 MWh depuis sa mise en service, soit l'équivalent de 5 millions de km parcourus en voiture électrique. En 2021, la production de l'installation s'est montée à quelque 89.7 kWh, soit l'équivalent de la consommation d'environ 18 ménages, tenant compte qu'une famille type composée de 4 personnes habitant en immeuble consomme 4.5 MWh/an (source CoCEn 2019 : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/energie/fichiers_pdf/CoCEn_Pub_complete_20190816.pdf).



Evolution de l'énergie électrique injectée chaque année dans le réseau depuis sa mise en service

Chauffage à distance

Avec pour but la promotion des énergies renouvelables sur les Communes d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens, le Service intercommunal de l'électricité et Romande Energie SA ont créé, en début d'année 2021, à parts égales, la société Ecucad SA, afin de développer un réseau de chauffage à distance (CAD). Celle-ci permettra d'allier proximité et expertise de la gestion du réseau et la distribution d'énergie à ses clients.

Durant l'année 2021, les premières conduites du CAD ont été posées, notamment dans la plaine du Croset. Depuis le mois de mars, les collèges du Pontet, ainsi que la piscine Pluton, sont raccordés au réseau CAD qui, pour le moment, utilise encore les chaudières à gaz du Pontet, de manière provisoire.



Pose des tuyaux de chauffage à distance dans une fouille

SECTION « EVACUATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 2 bassins versants qui sont rattachés à deux STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).

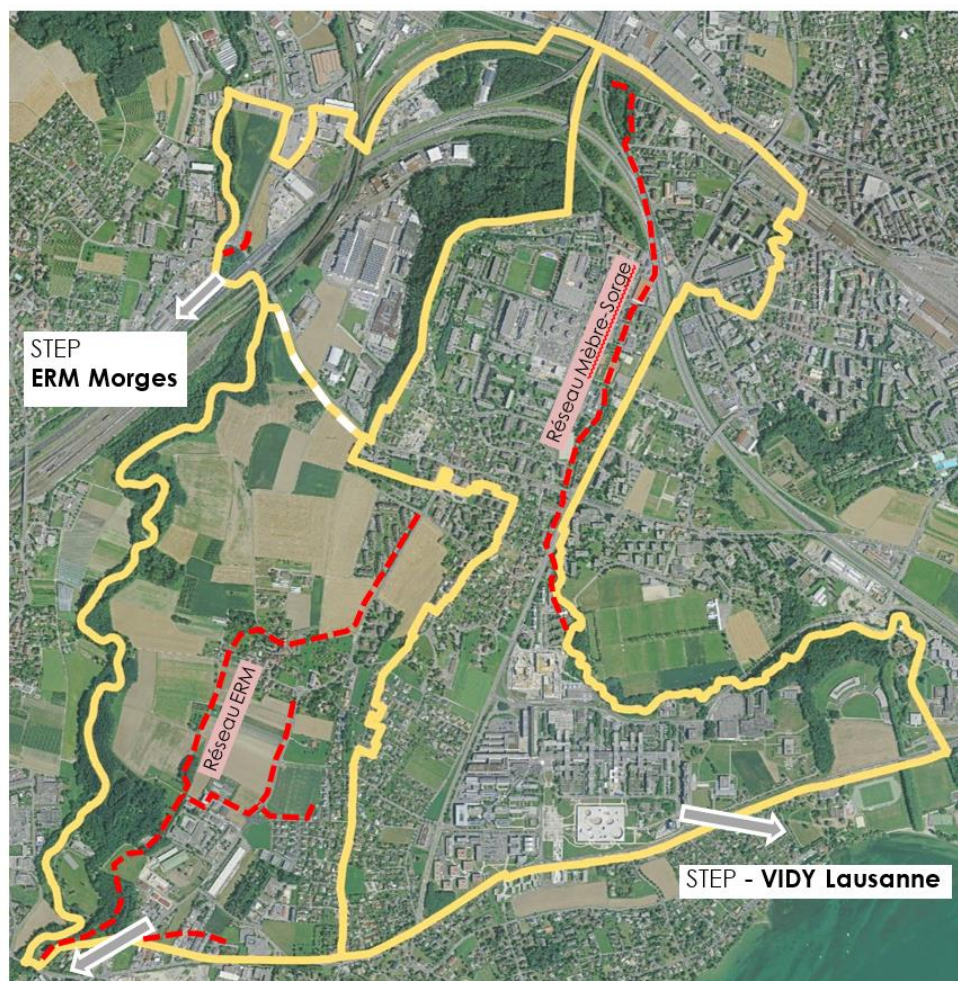
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 57.4 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.8 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabo- ration interservices

La section évacuation des eaux participe (ou est représentée) aux assemblées et séances suivantes :

- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP).
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM).
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge (Mèbre-Sorge).
- Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne (PREE).
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc).

- Interservices (Service des travaux publics et de l'environnement, Service de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section évacuation des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Route cantonale (RC 1)

- Poursuite et finalisation du remplacement d'un collecteur d'eaux claires et reprise des embranchements privés.

STEP de Bussigny – Déviation des eaux usées (EU) sur l'ERM

- Finalisation du transfert de propriété et de gestion technique des STAP d'Ecublens et d'Echandens, ainsi que des réseaux, à l'ERM.

Place du Motty

- Pose de collecteur d'eaux claires et optimisation du réseau.

En Vallaire

- Travaux de déplacement d'un collecteur d'eaux claires et reprise des embranchements privés.



Route Neuve

- Pose de chambres d'accès d'eaux claires pour optimisation du réseau.

Entretien et contrôle du réseau communal

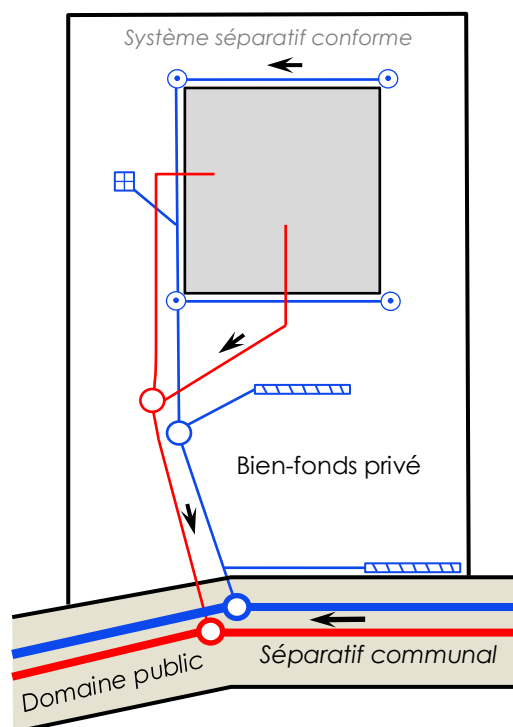
- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 4.5 km.
- Fraisage et curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (313 m) aux chemins de la Cocarde et de Chantemerle.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'assainissement.
- Pose de sondes pour le contrôle des débits d'eau (zone des Larges-Pièces), en collaboration avec l'ERM.
- Entretien des sacs de route (zone sud).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section évacuation des eaux procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- Le système séparatif communal, qui est achevé.
- Le système séparatif des biens-fonds privés, qui est inachevé.



Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- ⊙ Chêneau
- ▨ Grille

Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

Nouveaux bâtiments	: 8
Anciens bâtiments	: 7
Mises en conformité	: 7
Sous-total	: 22 contrôles

Réalisés par un bureau externe :

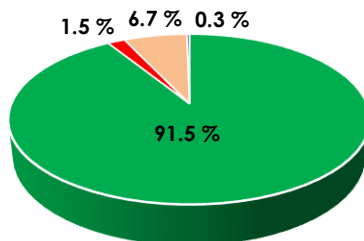
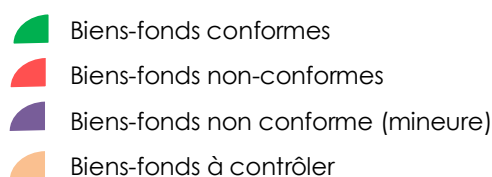
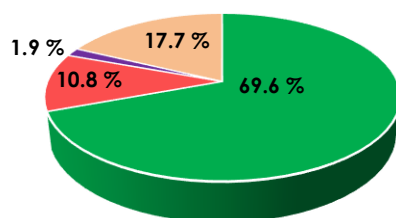
Nouveaux bâtiments	:	-
Anciens bâtiments	:	-
Sous-total	:	-

Biens-fonds contrôlés en 2021 : 22Décompte des conformités :

Déclarés conformes	:	15
Déclarés non-conformes	:	0
Mises en conformité	:	7

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

Remarque : depuis le 1^{er} décembre 2020, le bassin versant de Bussigny est raccordé à l'ERM.

Bassin versant de l'ERM**Bassin versant de la CISTEP****Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés**

- Vérification hydraulique des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux. Validation de la conformité du système séparatif.

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

La section « évacuation des eaux » a traité 152 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface « viageo » de partage de géoinformations (anciennement ASIT-VD).

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil, paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

La section « évacuation des eaux » a traité 53 dossiers de mise à l'enquête transmis par le Service de l'urbanisme.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'évacuation des eaux sont examinés et font l'objet d'un rapport. Les différentes taxes d'introduction sont calculées et les documents y relatifs joints au permis de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE (PGEE version 2). L'intégration des données recueillies sur le terrain a été réalisée durant l'année 2021.

SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, Grande salle, salle des Combles de l'Auberge communale et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de la surveillance des accès aux bâtiments communaux, de la gestion des accès électroniques, ainsi que de la sécurité des bâtiments communaux.

Malgré des améliorations à certains moments de l'année, 2021 a également été

bouleversée par la pandémie liée au Covid-19 et les différents variants. Tout au long de l'année, les différentes restrictions ont nécessité de nombreuses adaptations.

Les directives provenant du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat, changeant au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, ont nécessité de prendre à chaque fois connaissance de nombreux documents (Ordonnance Covid-19 du Conseil fédéral – Directives cantonales – Tableau des mesures cantonales – FAQ cantonales, etc.).

Ce travail était indispensable afin d'être en conformité (responsabilité du propriétaire) et de répondre aux nombreuses sollicitations des services de l'administration, des sociétés locales (sportives et culturelles) et des associations.

Des plans de protection ont dû être adaptés pour chaque bâtiment de l'administration communale et pour les salles de gymnastique. Afin de pouvoir reprendre les entraînements ou répétitions, les sociétés locales (sportives et culturelles) ont également établi des plans de protection que le SBED a approuvés, tout en respectant les directives des instances supérieures.

Les annulations et constants reports de demandes pour des réservations de salles ou manifestations ont clairement alourdi le suivi des réservations.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et, plus particulièrement, les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme *Citiloc*.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

Afin de définir les conditions auxquelles la Grande salle peut être utilisée, de nouvelles

directives d'utilisation, ainsi que de nouveaux tarifs ont été élaborés. Le formulaire de demande de réservation a également été modifié.

Gestion des salles

La pandémie a engendré des annulations ou reports de réservations.

Depuis le mois de juin, la Grande salle du Motty, ainsi que la salle des Sociétés (ex salle des Arcades), toutes deux nouvellement rénovées, ont pu progressivement être louées et la salle des Combles de l'Auberge communale a pu être utilisée depuis le mois d'octobre.

Salle	2021
Multifonctionnelle CSCE	114
Federer	140
Oiseau Ouest	262 *

* A noter que la majorité de ces réservations sont effectuées pour la Garderie Les Petits Loups.

Gestion des manifestations

Lorsque les mesures de l'OFSP le permettaient, certaines manifestations ont été organisées et ont nécessité l'intervention de la section, dont :

Manifestations communales (quelques exemples)

- Soirée des Mérites de la Municipalité.
- Mise de bois de feu.
- Fête Interculturelle.
- Ecublens Plage.
- Opéra Lyrique.
- Fête nationale.
- *Garden-party* des nouveaux citoyens et bourgeois d'Ecublens.
- Spectacle itinérant TKM.
- Matin durable.
- Dégustation des vins de la Ville.
- Patinoire.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Cirkamania.
- EVAM, fête du Foyer.
- Pétanque de la Société de jeunesse.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutefois les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (STPE, SBED et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émises par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Définition du concept des accès online et offline du futur bâtiment de la place des sports du Croset.
- Mise en fonction des accès *Online* et *Offline* de l'Auberge communale, salle des Combles, Grande salle du Motty, ainsi que la salle des Sociétés.
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion générale du système de la gestion et contrôle des accès, des profils du système *Online*, du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

Cette technologie, en perpétuelle évolution, permet la gestion du système de certains modules à distance, ce qui apporte une grande souplesse à l'utilisation.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 58 accès système électronique *Online* (accès principaux des bâtiments et salles de conférence du CSCE).
- 104 accès système *Offline* (à l'intérieur des bâtiments).
- 10 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments et une à l'extérieur).

Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE et des bâtiments scolaires.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec les événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances.
- Analyse des rapports de surveillance.

Yolan Menoud,
Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité

◆ ◆ ◆ ◆ ◆